
Fiches thématiques

L'insertion des jeunes

Avertissement

Cette publication web a été réalisée avec la contribution du Centre d'études et de recherche sur les qualifications (Céreq) et de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) du ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative et celle de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère du Travail, de l'emploi et de la santé.

Les sites internet www.insee.fr et <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> pour les chiffres internationaux, mettent en ligne les actualisations de certaines données présentées dans les fiches thématiques.

Sur le site [insee.fr](http://www.insee.fr) ces données sont rassemblées dans la partie intitulée « Bilan Formation-Emploi » accessible à partir du thème « Enseignement - Éducation », rubrique « données détaillées ».

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
p	Provisoire
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
K	Millier
M	Million
Md	Milliard

2.1 Jeunes actifs de 15 à 29 ans

Nombreux à poursuivre des études sans travailler, les jeunes sont peu présents sur le marché du travail : en 2010, 39 % des 15-24 ans et 56 % de l'ensemble des 15-29 ans sont **actifs**, c'est-à-dire en emploi ou au chômage selon les critères du Bureau International du Travail (BIT).

Ce sont les jeunes les plus diplômés qui entrent naturellement le plus tard sur le marché du travail. Les moins diplômés sont relativement plus nombreux à être actifs parmi les jeunes de 15 à 29 ans, et plus encore parmi les 15-24 ans. Ainsi 16 % des jeunes actifs ayant terminé leur formation initiale en 2009 ont au plus le brevet des collèges contre 26 % des actifs de 15-24 ans en 2010. Les actifs de 15 à 24 ans comptent une proportion de peu diplômés légèrement supérieure à celle des actifs de 40-49 ans.

Avec l'allongement des études, le taux d'activité des jeunes entre 15 et 24 ans a beaucoup diminué de 1975 à 1995, d'abord pour les 15-19 ans, puis, à partir du début des années 1980 pour les 20-24 ans. Depuis 1995, dans un contexte de stabilisation de la durée des études, les taux d'activité des jeunes sont restés assez stables pour les deux sexes. Le taux d'activité des 15-29 ans a progressé d'environ 2 points de début 2005 à mi-2009, puis il a baissé jusqu'à fin 2010, en raison, notamment, de la progression puis du repli du pourcentage de jeunes formés par l'alternance.

Outre une participation relativement faible au marché du travail, les jeunes actifs ont une faible ancienneté sur le marché du travail, particulièrement pour les plus diplômés d'entre eux. Cela contribue à expliquer leur **taux de chômage** élevé. En 2010, le taux de chômage est de 17 % pour les 15-29 ans et il atteint 23 % pour les 15-24 ans, contre moins de 8 % entre 30 et 49 ans. Comme ils sont peu nombreux à être actifs, la **part des jeunes au chômage** est en fait beaucoup plus faible que leur taux de chômage, indicateur qui est rapporté aux seuls actifs. Entre 15 et 24 ans, comme entre 15 et 29 ans, 9 à 10 % de l'ensemble des jeunes sont au chômage. L'écart avec les 30-49 ans, inférieur à 3 points, apparaît alors nettement plus faible que celui du taux de chômage. Comme observé lors des cycles conjoncturels antérieurs, le taux de chômage des jeunes a plus augmenté que celui de l'ensemble de la population active du début 2008 à la fin 2009.

Analyser l'insertion des jeunes ayant le même âge sur le seul critère du niveau de diplôme peut être restrictif. De fait, la qualité de l'insertion dépend aussi de l'ancienneté des jeunes sur le marché du travail et celle-ci diffère à un âge donné selon le niveau de diplôme. Dans les fiches thématiques suivantes, l'insertion des jeunes est donc essentiellement analysée selon leur ancienneté sur le marché du travail et non selon leur âge. ■

Définitions

Actifs : ils regroupent les actifs occupés et les chômeurs. Les actifs occupés au sens du BIT ont exercé une activité au cours de la semaine précédant leur interrogation (y compris vacances, arrêt maladie ou congé de maternité).

Les données présentées sont issues de séries homogènes rétropolées selon l'interprétation communautaire d'Eurostat adoptée depuis novembre 2007. L'âge est l'âge atteint à la date de l'enquête. À partir de 2003, les stagiaires sont classés en actifs occupés lorsqu'ils sont rémunérés, tandis que de 1975 à 2002 ils étaient considérés comme actifs occupés s'ils effectuaient le même travail que leur collègues, qu'ils soient rémunérés ou non.

Taux de chômage au sens du BIT : rapport du nombre de chômeurs BIT au nombre total d'actifs (*voir annexe Glossaire*).

Part au chômage : dans cette fiche, rapport du nombre de chômeurs BIT à l'ensemble de la population de la même classe d'âge, y compris les inactifs.

Pour en savoir plus

- « Emploi et chômage des jeunes, un regard comparatif et rétrospectif », *La note d'analyse* n° 224, Centre d'analyse stratégique, mai 2011.
- « Emploi et chômage des jeunes des 15 à 29 ans », *Dares analyses* n° 039, mai 2011.
- « Diagnostic sur l'emploi des jeunes », *Rapport du Conseil d'orientation pour l'emploi*, février 2011.

Jeunes actifs de 15 à 29 ans 2.1

1. Situations d'activité des jeunes de 15 à 29 ans

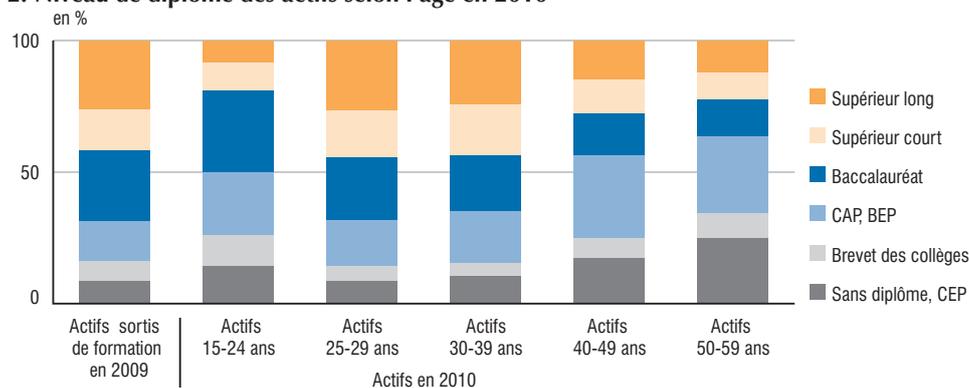
	2005		2010		en %
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	
15-29 ans					
Population totale (en milliers)	11 234	5 632	5 648	11 280	
Taux d'activité	54,0	59,7	51,6	55,7	
Taux d'emploi	45,6	49,5	42,7	46,1	
Part de chômage	8,4	10,2	8,9	9,6	
Taux de chômage	15,5	17,1	17,3	17,2	
15-24 ans					
Population totale (en milliers)	7 568	3 743	3 703	7 446	
Taux d'activité	38,0	42,9	35,6	39,3	
Taux d'emploi	30,2	33,4	27,2	30,3	
Part de chômage	7,8	9,5	8,4	9,0	
Taux de chômage	20,6	22,2	23,7	22,9	

Champ : France métropolitaine.

Note : âge exact à la date de l'enquête, données en moyenne annuelle.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2010.

2. Niveau de diplôme des actifs selon l'âge en 2010

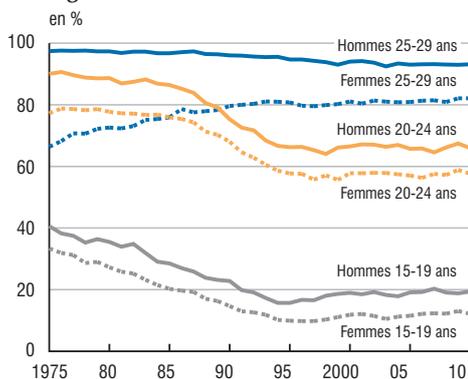


Champ : France métropolitaine.

Note : âge exact à la date de l'enquête, données en moyenne annuelle.

Source : Insee, enquête Emploi 2010.

3. Taux d'activité des 15-29 ans par tranche d'âge et sexe

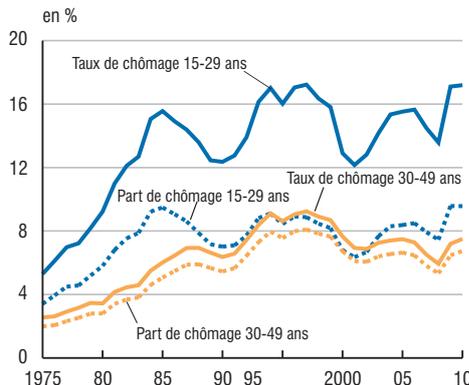


Champ : France métropolitaine.

Note : âge exact à la date de l'enquête, données en moyenne annuelle.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2010.

4. Taux et part de chômage des 15-29 ans et des 30-49 ans



Champ : France métropolitaine.

Note : âge exact à la date de l'enquête, données en moyenne annuelle.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2010.

2.2 Chômage en phase d'insertion professionnelle

Après la fin des études, l'insertion des jeunes est progressive. Ceux qui viennent de terminer leurs études sont plus souvent au chômage que les **actifs** plus anciens sur le marché du travail. En 2010, 20 % des actifs qui ont terminé leur **formation initiale** entre 2006 et 2009 sont au **chômage** selon les critères du BIT (Bureau international du travail) contre 7 % des actifs ayant plus de dix ans d'ancienneté.

Dans cette phase d'insertion, les différences selon le niveau de diplôme sont considérables : en 2010, le taux de chômage des **actifs récents** ayant au plus un brevet des collèges s'élève à 44 % alors que celui des diplômés du supérieur n'est que de 11 %. Pour les personnes plus anciennes sur le marché du travail, les écarts selon le diplôme restent importants mais de moindre ampleur : après plus de dix ans d'ancienneté, le taux de chômage des peu diplômés est de 12 % contre 4 % pour les diplômés du supérieur. Pour les titulaires d'un CAP, BEP, baccalauréat ou diplôme équivalent, le taux de chômage varie aussi sensiblement selon la spécialité de formation. Les actifs récents diplômés d'un CAP ou d'un BEP ont un taux de chômage de 26 % dans les spécialités de la production contre 31 % dans celles des services.

Si l'ensemble des femmes actives restent plus souvent confrontées au chômage que les hommes, le phénomène s'est inversé pour les actifs récents depuis 2007. Ce résultat s'explique en partie par une hausse du niveau de diplôme plus rapide chez les jeunes femmes.

Le taux de chômage de l'ensemble des actifs a diminué en moyenne annuelle entre 2006 et 2008 puis augmenté entre 2008 et 2009, quelle que soit leur ancienneté sur le marché du travail. Ces mouvements ont été plus marqués pour les actifs récents qui ont connu une forte hausse de leur taux de chômage entre 2008 et 2009. Cette hausse a concerné tous les niveaux de formation, des peu diplômés aux diplômés du supérieur. Le taux de chômage a ensuite peu évolué en moyenne annuelle entre 2009 et 2010. Sur longue période, le taux de chômage des actifs récents peu diplômés et des diplômés du secondaire est nettement plus élevé en 2010 qu'en 2003. Ce n'est pas le cas pour les diplômés du supérieur, pour lesquels ce taux est sensiblement identique en 2003 et 2010. En 2010, les diplômés du supérieur disposent donc en matière de chômage d'un avantage plus important qu'en 2003 par rapport aux autres actifs récents. ■

Définitions

Actifs : ils regroupent les actifs occupés et les chômeurs. Les actifs occupés au sens du BIT ont exercé une activité au cours de la semaine précédant leur interrogation (y compris vacances, arrêt maladie ou congé de maternité).

Sortie de formation initiale : première interruption de plus d'un an du parcours d'études amorcé à l'école élémentaire.

Chômage : les chômeurs au sens du BIT sont ceux qui recherchent un emploi et ont effectué au moins une démarche active de recherche d'emploi au cours du dernier mois. Ils doivent être disponibles pour travailler dans les deux semaines. Sont aussi considérées au chômage les personnes qui ne travaillent pas et ne recherchent pas d'emploi car elles en ont trouvé un qui commence dans les trois mois. Les taux de chômage présentés dans cette fiche correspondent à l'interprétation française du chômage BIT jusqu'en 2002. À partir de 2003, ils correspondent à l'interprétation communautaire d'Eurostat adoptée par l'Insee depuis novembre 2007.

Actifs récents : actifs sortis de formation initiale entre un et quatre ans avant l'année d'enquête.

Pour en savoir plus

- Note d'info Depp, *Dares analyses*, à paraître en 2011.
- « Femmes et hommes en début de carrière : les femmes commencent à tirer profit de leur réussite scolaire », *Insee Première* n° 1284, février 2010.

Chômage en phase d'insertion professionnelle 2.2

1. Taux de chômage en 2010 selon la durée depuis la sortie de formation initiale, par diplôme et sexe

	en %		
	De 1 à 4 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans
Ensemble	20,1	11,1	7,3
Hommes	21,1	11,1	6,9
Femmes	18,9	11,0	7,8
Diplômés du supérieur	10,7	5,0	4,1
Diplômés du 2 ^e cycle du secondaire	22,5	11,8	6,4
Diplômés du brevet ou pas diplômés	44,3	31,3	12,0

Champ : France métropolitaine.

Note : données en moyenne annuelle.

Source : Insee, enquête Emploi 2010.

2. Taux de chômage en 2010 selon la durée depuis la sortie de formation initiale, par diplôme et spécialité de formation

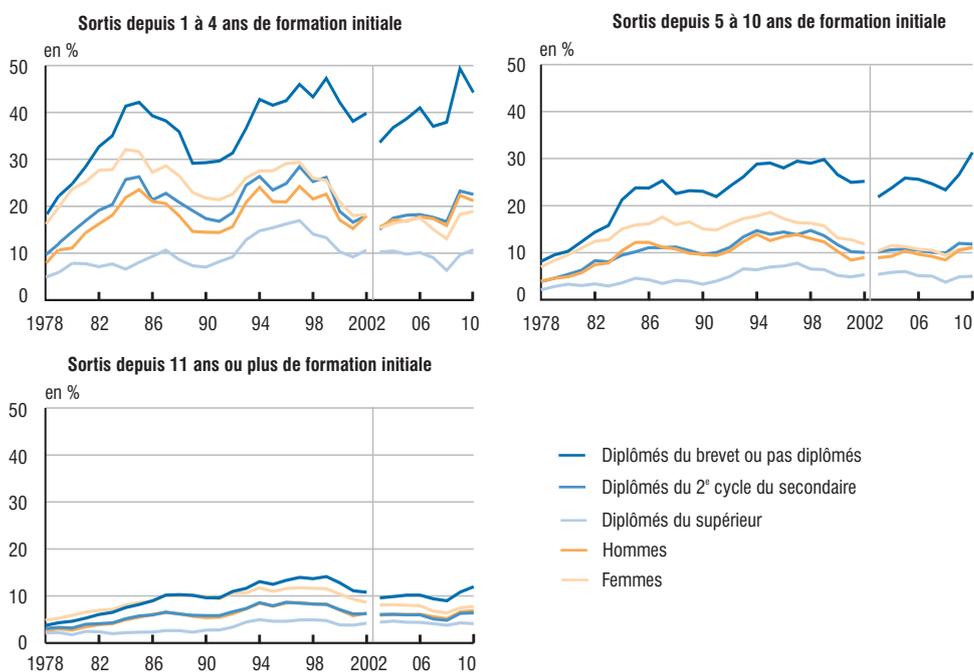
	en %		
	Diplômés du supérieur	Baccalauréat et équivalent	CAP-BEP et équivalent
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale			
Sciences, technologies de la production	9	15	26
Lettres, sciences humaines, services et commerce	11	21	31
Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale			
Sciences, technologies de la production	4	7	13
Lettres, sciences humaines, services et commerce	5	11	18
Sortis depuis 11 ans et plus de formation initiale			
Sciences, technologies de la production	4	5	6
Lettres, sciences humaines, services et commerce	4	6	8

Champ : France métropolitaine.

Note : données en moyenne annuelle.

Source : Insee, enquête Emploi 2010.

3. Taux de chômage après la fin des études par diplôme et sexe de 1978 à 2010



Champ : France métropolitaine.

Note : activité et chômage au sens du BIT ; résultats à la date de l'enquête jusqu'en 2002 (mars en général), en moyenne annuelle ensuite : les données jusqu'en 2002 ne sont pas comparables à celles des années 2003 à 2010 (voir *définition Chômage*).

Source : Insee, enquêtes Emploi 1978-2010.

2.3 Halo du chômage et sous-emploi

Certaines personnes sans emploi ne sont pas considérées comme chômeurs selon les critères du BIT car elles n'en recherchent pas activement un ou parce qu'elles ne sont pas disponibles à court terme pour travailler. Pourtant, parmi elles, certaines souhaitent travailler. En 2010, ce **halo** autour du chômage concerne 3 % des jeunes hommes et 4 % des jeunes femmes ayant terminé leurs études initiales entre 2006 à 2009, pour des parts respectives de chômeurs de 19 % et 16 %. Comme pour le chômage, les situations de halo sont plus fréquentes dans les premières années d'activité. En outre, elles touchent plus souvent les peu diplômés : en 2010, 8 % des peu diplômés sortis de formation initiale depuis un à quatre ans sont concernés contre moins de 2 % pour les diplômés du supérieur. Entre 2003 et 2010, la part du halo du chômage a augmenté de 0,8 point pour les jeunes sortis de formation initiale depuis un à quatre ans, contre seulement 0,1 point pour ceux sortis depuis plus de dix ans.

Parmi les personnes en emploi, certaines sont en situation de **sous-emploi** : dans la majorité des cas elles travaillent à temps partiel, mais souhaitent travailler davantage et sont prêtes à le faire. Le sous-emploi touche davantage les femmes. En 2010, 9 % des jeunes femmes sont concernées un à quatre ans après la fin de leurs études, contre 5 % des jeunes hommes. 13 % des jeunes

femmes qui travaillent sont en situation de sous-emploi (**taux de sous-emploi**), contre 7 % pour les jeunes hommes. Le taux de sous-emploi n'est plus que de 8 % chez les femmes qui ont fini leurs études depuis plus de dix ans. Chez les femmes, le sous-emploi s'accompagne d'une proportion élevée d'emplois à temps partiel, plus élevée cependant au-delà de dix années après la fin des études (32 % des emplois) que pour les **actifs récents** (23 %).

Parmi les actifs récents, le taux de sous-emploi est trois fois plus important chez les peu diplômés que chez les diplômés du supérieur (15 % contre 6 % en 2010).

De 1992 à 1997, un pourcentage croissant d'actifs occupés s'est trouvé en situation de sous-emploi. La progression du sous-emploi a été particulièrement rapide pour les actifs récents (+ 4 points pour les jeunes hommes et + 9 points pour les jeunes femmes). De 1997 à 2002, les nombreuses créations d'emploi ont permis un recul rapide du taux de sous-emploi, en particulier pour les jeunes ayant terminé leurs études depuis un à quatre ans qui ont trouvé plus facilement un emploi à plein temps (- 2 points pour les hommes et - 8 points pour les femmes). De 2003 à 2010, la tendance est de nouveau à la hausse pour les actifs récents et cela quelle que soit la conjoncture du marché du travail. ■

Définitions

Halo du chômage : le halo autour du chômage est constitué des individus classés inactifs au sens du BIT (ni actifs occupés, ni chômeurs) qui souhaitent cependant travailler mais n'ont pas effectué de démarche active de recherche d'emploi au cours du dernier mois ou (et) ne sont pas disponibles pour travailler dans les deux semaines.

Sous-emploi : il est constitué des actifs occupés travaillant à temps partiel qui souhaitent travailler davantage et sont disponibles pour le faire lors de la semaine de référence sur laquelle porte l'enquête, qu'ils recherchent un autre emploi ou non. S'ajoutent à ces individus, ceux ayant involontairement travaillé moins que d'habitude (chômage technique ou partiel). Cette mesure du sous-emploi a été adoptée depuis le 1^{er} trimestre 2008 pour se rapprocher du concept BIT.

Taux de sous-emploi : part du sous-emploi dans l'ensemble des actifs occupés.

Actifs récents : actifs sortis de formation initiale depuis un à quatre ans.

Pour en savoir plus

- « Emploi, chômage, précarité : mieux mesurer pour mieux débattre et mieux agir », *Rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi*, juin 2008.
- « Aux frontières de l'emploi, du chômage et de l'inactivité », *Insee Première* n° 1207, août 2008.

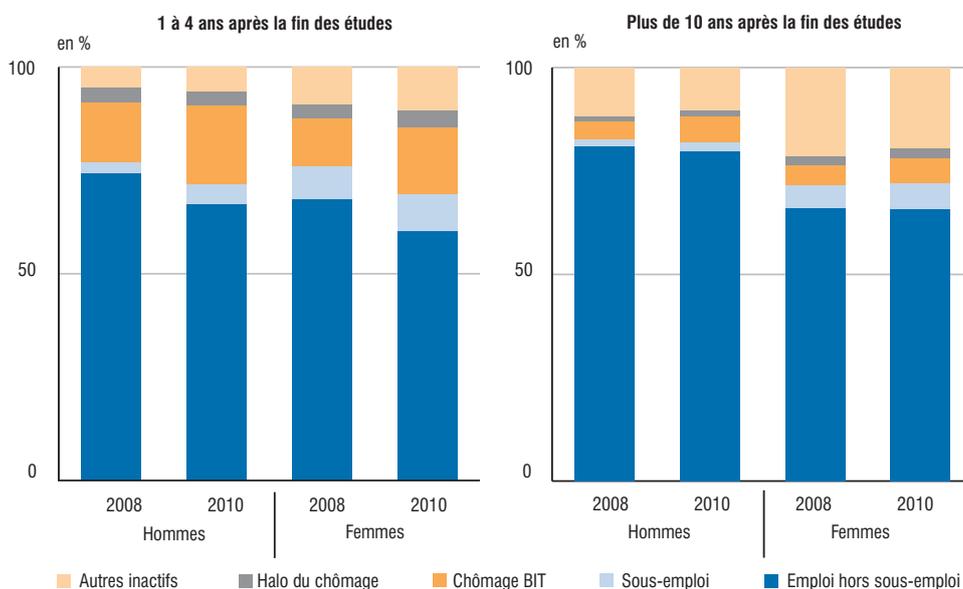
Halo du chômage et sous-emploi 2.3

1. Chômage, halo du chômage et sous-emploi en 2010, selon la durée écoulée depuis la fin de la formation initiale

	Population totale (milliers)	Emploi hors sous-emploi	Sous-emploi	Chômage BIT	Halo du chômage (%)	Autres inactifs	Ensemble	Taux de sous-emploi (%)
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale								
Hommes	1 390	66,9	4,7	19,2	3,2	6,0	100,0	6,5
Femmes	1 430	60,3	9,1	16,2	3,9	10,5	100,0	13,1
Diplômés du supérieur	1 200	79,4	4,7	10,1	1,8	4,1	100,0	5,5
Diplômés du 2 ^e cycle du secondaire	1 160	58,9	9,5	19,9	3,6	8,0	100,0	13,9
Brevet, CEP ou pas diplômés	460	34,0	6,1	31,9	8,0	19,9	100,0	15,2
Ensemble	2 820	63,6	6,9	17,7	3,5	8,3	100,0	9,8
Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale								
Hommes	2 230	81,3	3,0	10,5	2,3	2,9	100,0	3,6
Femmes	2 260	68,8	6,3	9,3	3,4	12,2	100,0	8,4
Diplômés du supérieur	2 040	86,9	2,7	4,7	1,5	4,2	100,0	3,0
Diplômés du 2 ^e cycle du secondaire	1 780	72,4	6,0	10,5	3,2	7,9	100,0	7,7
Brevet, CEP ou pas diplômés	670	45,8	7,1	24,1	6,0	17,1	100,0	13,3
Ensemble	4 490	75,0	4,7	9,9	2,8	7,6	100,0	5,9
Sortis depuis 11 ans et plus de formation initiale								
Hommes	11 900	79,7	2,3	6,1	1,5	10,3	100,0	2,9
Femmes	12 190	66,0	6,1	6,1	2,3	19,5	100,0	8,4
Diplômés du supérieur	5 940	84,5	2,7	3,8	1,2	7,9	100,0	3,0
Diplômés du 2 ^e cycle du secondaire	10 800	75,8	4,2	5,5	1,8	12,7	100,0	5,3
Brevet, CEP ou pas diplômés	7 350	58,9	5,5	9,0	2,6	24,0	100,0	8,5
Ensemble	24 080	72,8	4,2	6,1	1,9	14,9	100,0	5,5

Champ : France métropolitaine, personnes de 60 ans au plus.
Source : Insee, enquête Emploi 2010.

2. Situations d'activité selon le sexe depuis la fin des études en 2008 et 2010



Champ : France métropolitaine, personnes de 60 ans au plus.
Source : Insee, enquêtes Emploi 2008 et 2010.

2.4 Statuts des emplois

Les jeunes ayant terminé leurs études récemment ont plus souvent un **emploi temporaire** que leurs aînés. En 2010, parmi les jeunes sortis de formation initiale depuis un à quatre ans, 32 % de ceux qui travaillent ont un emploi temporaire. Parmi les personnes ayant terminé leurs études depuis onze ans ou plus, la part des emplois temporaires tombe à 7 % ; ces générations occupent plus souvent un emploi non salarié, un emploi public ou un emploi privé à durée indéterminée.

Parmi les nouvelles générations, la fréquence des contrats à durée indéterminée augmente avec le niveau de diplôme. Ainsi, en 2010, chez les jeunes sortis depuis un à quatre ans de formation initiale qui travaillent, plus des deux tiers des diplômés de l'enseignement supérieur ont un contrat à durée indéterminée. Ces jeunes diplômés accèdent plus fréquemment que les sortants de l'enseignement secondaire aux emplois à durée indéterminée de la fonction publique (hôpitaux, collectivités territoriales et administrations d'État). Les jeunes sans diplôme sont plus concernés par les emplois temporaires (près de la moitié d'entre eux).

Cinq à dix ans après la fin des études, le niveau de diplôme influe encore sur le statut des emplois : 8 à 9 % seulement des diplômés de l'enseignement supérieur occupent un emploi temporaire contre 26 % de la population sans diplôme. Le quart des diplômés sortis de l'enseignement supérieur long ont accédé à un emploi public à durée indéterminée (emploi de professeur notamment). Dans les générations sorties depuis plus de dix ans du système éducatif, les emplois temporaires sont rares et ceci à tous les niveaux de formation.

Entre 1983 et 2010, la part des emplois temporaires s'est accrue, quels que soient le

niveau de diplôme et l'ancienneté sur le marché du travail. Au cours des années 1980, la proportion d'emplois temporaires augmente de manière sensible parmi la population en phase d'insertion professionnelle (un à quatre ans après la fin des études). Les jeunes n'ayant obtenu aucun diplôme au cours de leur formation initiale sont particulièrement touchés par cette dégradation. Pendant les années 1990, la hausse des emplois temporaires se poursuit : elle est moins rapide que dans la décennie précédente chez les jeunes ayant récemment terminé leurs études ; elle se poursuit parmi la population sortie depuis cinq à dix ans du système éducatif, surtout parmi les moins diplômés. Au cours des années 2000, la hausse des emplois temporaires connaît une pause puis reprend à la fin de la décennie, du fait de la crise.

Si les jeunes générations ont plus de contrats temporaires, elles ne travaillent pas plus souvent à temps partiel. Les emplois à temps partiel sont plutôt corrélés au diplôme et au sexe. Dans toutes les générations, les populations peu ou pas diplômées ont plus souvent des emplois à temps partiel. Les jeunes sortis récemment du second degré avec le bac sont globalement plus touchés par les emplois à temps partiel que les diplômés de l'enseignement supérieur. Dans toutes les générations, les femmes sont nettement plus concernées que les hommes par le temps partiel. Parmi les femmes ayant terminé récemment leurs études, le tiers de celles qui sortent de l'enseignement secondaire occupe des emplois à temps partiel, notamment les bachelières. Parmi les plus anciennes sur le marché du travail, les plus concernées par le temps partiel sont celles qui ont un CAP, un BEP ou qui ne possèdent aucun diplôme. ■

Définitions

Emplois temporaires : emplois intérimaires, contrats à durée déterminée, stages, contrats d'apprentissage et contrats aidés à durée déterminée (secteur public et privé).

Pour en savoir plus

- Bilan Formation-Emploi sur le site *insee.fr*, thème Enseignement-Éducation, rubrique Données détaillées.

Statuts des emplois 2.4

1. Statut d'emploi et type de contrat selon le diplôme et la durée depuis la sortie de formation initiale

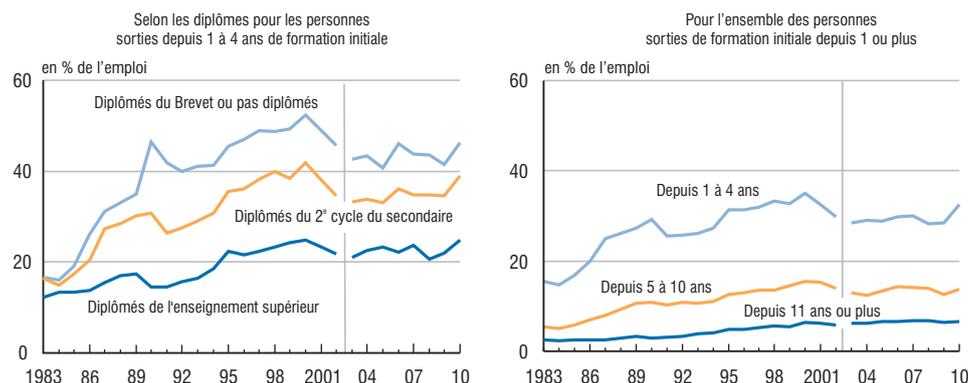
en %						
Situation en 2010	Diplôme du supérieur long	Diplôme du supérieur court	Bac et équivalents	CAP-BEP et équivalents	Brevet, CEP et sans diplôme	Ensemble
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale						
Non salariés	5,7	5,3	4,0	2,6	2,0	4,4
Salariés	94,3	94,7	96,0	97,4	98,0	95,6
Emplois temporaires	23,7	27,0	38,7	39,1	46,3	32,4
<i>dont intérim</i>	2,2	5,1	6,4	6,7	9,7	5,1
Contrats à durée indéterminée du secteur privé	55,3	54,8	51,5	53,6	47,4	53,3
Contrats à durée indéterminée du secteur public	15,3	12,9	5,7	4,7	4,3	9,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale						
Non salariés	16,4	13,8	13,9	14,3	10,8	13,6
Salariés	83,6	86,2	86,1	85,7	89,2	86,4
Emplois temporaires	4,5	4,3	6,3	6,5	9,2	6,6
<i>dont intérim</i>	0,2	0,5	1,0	1,5	2,1	1,3
Contrats à durée indéterminée du secteur privé	47,8	59,1	61,0	64,4	66,3	61,2
Contrats à durée indéterminée du secteur public	31,2	22,7	18,7	14,7	13,7	18,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : France métropolitaine.

Lecture : en 2010, parmi les diplômés de l'enseignement supérieur long sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale qui ont un emploi, 6 % sont non salariés.

Source : Insee, enquête Emploi.

2. Évolution de la part des emplois temporaires



Champ : France métropolitaine.

Note : rupture de série à partir de 2003 suite à la mise en place de l'enquête Emploi en continu.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

3. Proportion d'emplois à temps partiel selon le diplôme et la durée depuis la sortie de formation initiale

en %						
Situation en 2010	Diplôme du supérieur long	Diplôme du supérieur court	Bac et équivalents	CAP-BEP et équivalents	Brevet, CEP et sans diplôme	Ensemble
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale						
Hommes	7	5	10	12	18	10
Femmes	14	14	32	37	38	23
Ensemble	11	10	21	22	24	16
Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale						
Hommes	4	3	5	5	10	5
Femmes	20	18	22	33	38	23
Ensemble	12	11	13	15	20	13
Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale						
Hommes	7	5	5	5	8	6
Femmes	25	29	28	33	39	32
Ensemble	15	18	17	16	23	18

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Emploi.

2.5 Jeunes dans les emplois aidés

Un emploi aidé est un emploi qui relève d'un contrat de travail dérogatoire au droit commun, pour lequel l'employeur bénéficie d'aides publiques, pouvant prendre la forme de subventions à l'embauche, d'exonérations de certaines cotisations sociales, d'aides à la formation, afin de stimuler la création d'emplois et/ou la formation de certains « publics cibles ». Ces emplois peuvent relever du secteur marchand ou du secteur non marchand. Dans le secteur marchand, les contrats d'apprentissage et de formation en alternance, qui juxtaposent emploi en entreprise et périodes de formation diplômante ou qualifiante, sont une voie d'accès aux emplois aidés propre aux jeunes.

L'emploi aidé a occupé une place croissante au sein de l'emploi des jeunes de moins de 26 ans, au point de représenter plus de 30 % de celui-ci dans la seconde moitié des années 1990. En 2010, les emplois aidés restent une voie privilégiée d'insertion des jeunes, notamment peu diplômés, sur le marché du travail. Sur l'ensemble des jeunes actifs occupés de moins de 26 ans, une personne sur quatre occupe un emploi aidé. Parmi les jeunes non qualifiés (c'est-à-dire ayant le **niveau VI ou Vbis de formation**) qui occupent un emploi, c'est plus d'un sur deux qui bénéficie d'un emploi aidé. Les non-qualifiés sont en général plus fortement représentés au sein des dispositifs du secteur non marchand (de l'ordre de 40 % des contrats signés contre 20 % dans les dispositifs du secteur marchand), à l'exception des emplois jeunes, mis en place à la fin des années 1990 jusqu'au début des années 2000, dont le niveau de recrutement était en moyenne plus élevé.

Les contrats d'apprentissage et de formation en alternance ont connu un essor important après 1984 avec la création des contrats en alternance, puis dans les années 1990 avec le

développement de l'apprentissage sous l'effet de son ouverture aux formations supérieures au niveau V, des incitations à l'embauche et de l'amélioration progressive de son image. Fin 2010, 565 000 jeunes de moins de 26 ans sont employés sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation, soit un emploi sur cinq occupé dans cette tranche d'âge.

Les effectifs de jeunes en emploi aidé du secteur marchand hors alternance sont traditionnellement plus modestes. Au cours des dix dernières années, ils ont connu deux phases : une vive expansion avec la création du soutien pour l'emploi des jeunes en entreprise (SEJE) en 2002, puis un repli avec son abrogation en janvier 2008.

Les contrats aidés du secteur non marchand sont conclus par des collectivités territoriales, des entreprises publiques ou des associations. La création des travaux d'utilité collective (TUC) en 1984, relayée par celle des contrats emploi-solidarité (CES) en 1990, a fortement accru la présence des jeunes dans les emplois non marchands aidés. Suite au déploiement du programme « nouveaux services-emplois jeunes », plus de 170 000 jeunes de moins de 26 ans occupaient un emploi aidé dans le secteur non marchand fin 1999. Le non renouvellement des emplois jeunes a conduit à la réduction de près des deux tiers des effectifs en emploi aidé dans le secteur non marchand entre 2002 et 2004. En 2005, les contrats d'accompagnement vers l'emploi (CAE) et les contrats d'avenir ont succédé aux CES. Fin 2010, 69 000 jeunes sont salariés sous le dispositif en vigueur, le contrat unique d'insertion - CAE.

Les formules du type emploi en alternance sont souvent très favorables à l'insertion ultérieure dans l'emploi de droit commun ; à l'opposé, les emplois non marchands du type CAE ou CES donnent des perspectives plus incertaines pour garantir le retour durable à l'emploi. ■

Définitions

Niveau VI ou Vbis de formation : niveau VI : 6^e, 5^e, 4^e ; niveau Vbis : 3^e, année non terminale de CAP ou BEP (voir *annexe Glossaire*).

Pour en savoir plus

- « Les politiques d'accès à l'emploi en faveur des jeunes : qualifier et accompagner », *Insee Références France*, portrait social, 2011.
- Site : travail-emploi-sante.gouv.fr, rubrique Études, recherche et statistiques de la Dares ; actualisation régulière par la Dares des pages *Politiques d'emploi et de formation professionnelle*.

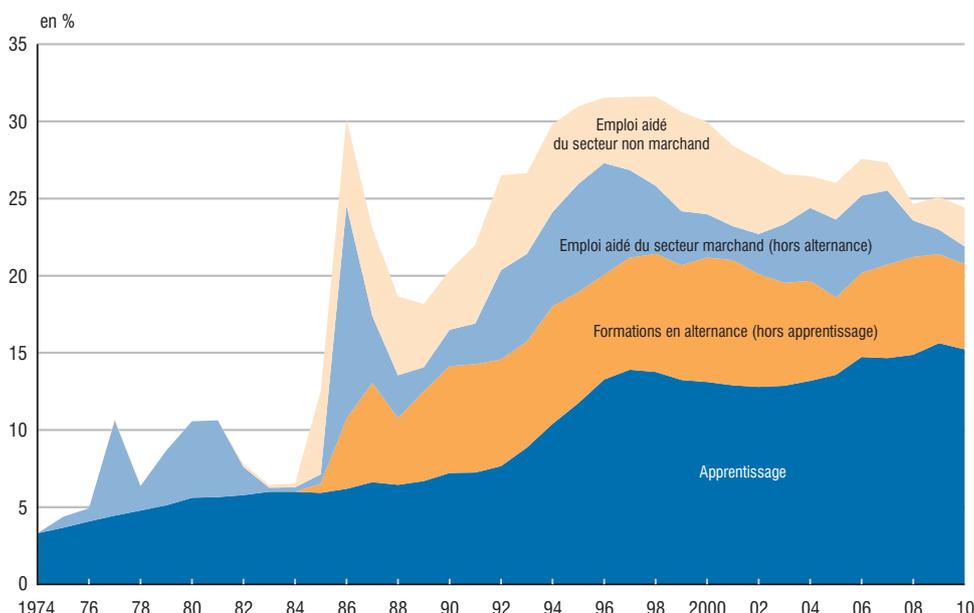
Jeunes dans les emplois aidés 2.5

1. Jeunes de moins de 26 ans dans les différents dispositifs de politique de l'emploi

Situation au 31 décembre	effectifs en milliers						
	1982	1990	2000	2005	2008	2009	2010
Alternance	230	442	579	517	599	572	565
Apprentissage	230	225	359	378	421	418	414
Contrats de qualification, d'orientation et d'adaptation	0	216	220	64	0	0	0
Contrat de professionnalisation	0	0	0	76	179	154	150
Emploi marchand hors alternance	72	74	77	141	66	42	31
Contrat initiative emploi (CIE) et Contrat unique d'insertion - CIE	0	0	36	25	8	38	30
Soutien à l'emploi des jeunes en entreprise (SEJE)	0	0	0	116	58	4	1
Autres mesures	72	74	41	0	0	0	0
Emploi non marchand	7	120	163	66	30	56	69
Contrats emploi-solidarité (CES) depuis 1990, TUC auparavant	7	120	36	3	0	0	0
Emplois jeunes	0	0	118	16	0	0	0
Contrats emploi-consolidé (CEC)	0	0	10	3	0	0	0
Contrat d'accompagnement vers l'emploi (CAE) et Contrat unique d'insertion - CAE	0	0	0	42	27	53	69
Contrat d'avenir	0	0	0	1	3	3	0
Ensemble	310	636	820	724	696	670	665
Part des emplois aidés parmi les emplois occupés par les jeunes (%)	7,8	20,3	30,0	26,0	24,6	25,1	24,4

Champ : France métropolitaine, mesures hors abattement temps partiel, Aide aux chômeurs créateurs d'entreprises et insertion par l'activité économique.
Sources : Dares, mesures pour l'emploi ; Insee, enquêtes Emploi, emplois occupés par des jeunes, calculs Dares.

2. Part des emplois aidés dans l'emploi des jeunes de moins de 26 ans de 1974 à 2010



Champ : France métropolitaine, mesures hors abattement temps partiel, Aide aux chômeurs créateurs d'entreprises et insertion par l'activité économique.
Sources : Dares, mesures pour l'emploi ; Insee, enquêtes Emploi, emplois occupés par des jeunes, calculs Dares.

2.6 Catégories socioprofessionnelles

En 2010, à niveau de formation équivalent, les générations les plus anciennes ont des **emplois** plus qualifiés. Parmi les diplômés de l'enseignement supérieur long, 45 % des jeunes sortis récemment de formation initiale occupent un poste de cadre en 2010. Cette proportion atteint 63 % parmi la population possédant un tel diplôme depuis onze ans ou plus. Parmi les jeunes titulaires de CAP et de BEP, 44 % des jeunes sont employés ou ouvriers non qualifiés. Cette proportion tombe à 24 % parmi les générations ayant terminé leurs études depuis 11 ans ou plus. À la sortie du système éducatif, certains débutants accèdent à des emplois moins qualifiés que prévu. La carrière et les mobilités ultérieures aboutissent ensuite à des promotions pour une partie d'entre eux.

Les jeunes sortis récemment de formation initiale compensent leur faible expérience professionnelle par un niveau de formation nettement plus élevé que leurs aînés. Les deux tiers des jeunes sortis récemment de formation initiale possèdent le baccalauréat contre 40 % seulement de la population qui a terminé ses études depuis plus de dix ans. Cela permet globalement aux jeunes d'occuper des emplois aussi qualifiés que leurs aînés, tous niveaux de formation confondus. Ainsi, parmi les jeunes sortis depuis un à quatre ans de formation initiale, 16 % sont cadres, 29 % occupent une profession intermédiaire et 29 % sont employés ou ouvriers qualifiés ; les générations qui ont terminé leurs études depuis plus de dix ans occupent ces emplois dans des proportions assez proches. En revanche, les générations les plus anciennes sur le marché du travail ont plus souvent des emplois non salariés (agriculteurs, artisans, commerçants).

Depuis 1983, les jeunes occupent dans leur ensemble des emplois de plus en plus qualifiés. Leur niveau de formation s'est nettement accru et l'emploi est globalement plus qualifié aujourd'hui qu'il y a 25 ans. Parmi les jeunes sortis depuis un à quatre ans de formation initiale, 30 % occupaient un emploi de cadre ou une profession intermédiaire en 1983, ils sont 45 % dans ce cas en 2010. La population plus ancienne sur le marché du travail profite moins de l'essor des emplois qualifiés : la proportion d'employés et d'ouvriers non qualifiés stagne parmi les générations sorties depuis plus de dix ans de formation initiale alors qu'elle diminue chez les jeunes (à l'exception de 2010).

En revanche, à niveau de formation équivalent, toutes les générations occupent des emplois moins qualifiés en 2010 qu'en 1983. Cette évolution s'est essentiellement produite entre 1990 et 1997. Pendant cette période, la part des bacheliers parmi les jeunes sortis depuis un à quatre ans de formation initiale est passée de 41 à 62 % et les effectifs de l'enseignement supérieur ont très fortement augmenté. Dans le même temps, les jeunes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur court ont connu des difficultés à accéder aux professions intermédiaires. Pendant les années 2000, la proportion de sortants possédant le baccalauréat ou plus s'est stabilisée autour de 66 %. De 2003 à 2009, les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur court accèdent à des emplois un peu plus qualifiés, comme d'ailleurs l'ensemble des jeunes. L'année 2010 marque toutefois une rupture dans cette tendance, sans qu'il soit possible de savoir si le repli est conjoncturel ou durable. ■

Définitions

Emploi : les actifs en emploi sont répartis selon leur groupe socioprofessionnel agrégé tel que défini dans la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) ; on distingue en plus au sein des ouvriers et des employés les qualifiés et les non-qualifiés (voir *annexe Glossaire*).

Indépendants : agriculteurs exploitants, artisans, commerçants, chefs d'entreprise.

Pour en savoir plus

- Bilan formation-emploi sur le site *insee.fr*, thème Enseignement-Éducation, rubrique Données détaillées.

Catégories socioprofessionnelles 2.6

1. Actifs occupés selon le diplôme et la durée depuis la sortie de formation initiale

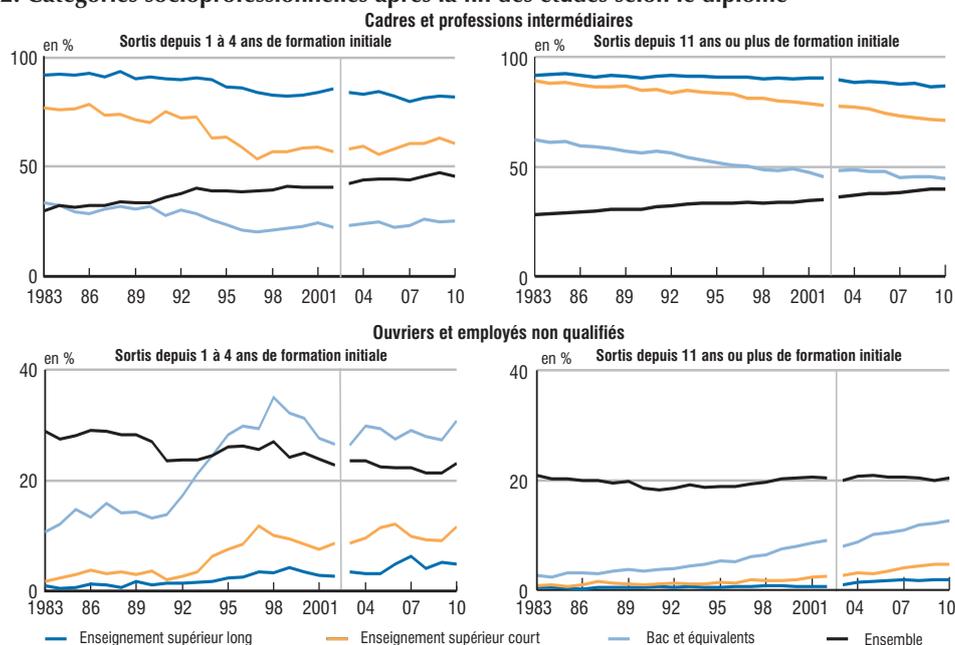
en %

Situation en 2010	Diplôme du		Bac et équivalents	CAP-BEP et équivalents	Brevet, CEP et sans diplôme	Ensemble
	supérieur long	supérieur court				
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale						
Indépendants	2,0	1,7	3,0	2,6	1,8	2,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	45,3	4,1	3,2	0,0	0,5	16,3
Professions intermédiaires	36,3	56,3	22,0	5,1	9,4	29,2
Employés qualifiés	10,6	21,4	25,7	16,8	14,2	17,6
Employés non qualifiés	4,2	7,5	19,0	24,4	26,8	13,6
Ouvriers qualifiés	1,0	4,9	15,3	31,5	18,6	11,5
Ouvriers non qualifiés	0,6	4,1	11,7	19,6	28,7	9,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale						
Indépendants	1,9	4,5	6,3	4,6	3,8	4,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	54,5	9,6	5,5	0,9	0,5	19,8
Professions intermédiaires	31,2	52,5	25,5	10,3	11,4	29,2
Employés qualifiés	8,0	21,8	27,8	16,0	13,0	17,4
Employés non qualifiés	2,6	5,7	11,0	19,9	23,5	10,0
Ouvriers qualifiés	0,8	4,3	17,9	32,2	25,1	12,8
Ouvriers non qualifiés	0,8	1,7	6,0	16,0	22,7	6,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale						
Indépendants	5,7	8,2	11,5	13,9	10,2	10,6
Cadres et professions intellectuelles supérieures	63,2	21,1	13,8	3,7	3,9	16,5
Professions intermédiaires	23,7	50,0	30,7	16,6	11,5	23,2
Employés qualifiés	4,8	13,5	22,9	17,2	12,6	14,7
Employés non qualifiés	1,6	3,7	9,7	16,4	26,1	13,9
Ouvriers qualifiés	0,8	2,7	8,5	24,5	21,6	14,6
Ouvriers non qualifiés	0,3	0,8	2,9	7,6	14,0	6,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Emploi.

2. Catégories socioprofessionnelles après la fin des études selon le diplôme



Champ : France métropolitaine.

Note : suite à la mise en place de l'enquête Emploi en continu, il y a une rupture de série à partir de 2003.

Sources : Insee, enquêtes Emploi.

2.7 Salaires

Les diplômés de l'enseignement supérieur ont des salaires mensuels (tous temps de travail confondus) nettement plus élevés que ceux du secondaire quelle que soit leur génération. Les jeunes diplômés ont un **salaire net médian** de 1 450 euros après des études courtes et 1 760 euros après des études longues. Ils occupent en majorité des emplois de cadres ou des professions intermédiaires (voir *fiche 2.6*) alors que les sortants du second degré accèdent à des postes parfois peu qualifiés. Le salaire des diplômés de l'enseignement supérieur long augmente nettement avec leur ancienneté sur le marché du travail. Ceux qui ont terminé leurs études depuis plus de dix ans ont un salaire net médian situé autour de 2 500 euros. Parmi les jeunes générations, la rémunération des bacheliers (1 200 euros en 2010) se rapproche de celle des titulaires de CAP ou de BEP (1 170 euros). Les peu diplômés sont un peu moins rémunérés (1 040 euros).

Les écarts de salaires selon le niveau de formation proviennent en partie de la fréquence des emplois à temps partiel. Parmi les jeunes, la part de ces emplois varie de 24 % chez les non diplômés à 10 % chez les diplômés du supérieur court. Les autres caractéristiques des emplois (professions, secteurs d'activité...) expliquent également une bonne part des écarts de salaire entre les niveaux de formation.

Quels que soient le niveau de formation et l'ancienneté sur le marché du travail, les salaires des femmes sont inférieurs à ceux des hommes. Parmi les jeunes sortis récemment de formation initiale, le salaire médian des femmes s'élève à 1 270 euros en 2010 alors que celui des hommes atteint 1 380 euros, soit 9 % de plus. Les écarts de salaires entre hommes et femmes augmentent lorsque l'ancienneté sur le marché du travail s'accroît.

Parmi la génération ayant terminé ses études depuis plus de 10 ans, les hommes ont un salaire médian supérieur de 28 % à celui des femmes. Dans les jeunes générations, les écarts de salaires entre les genres sont maximaux parmi les peu diplômés, les garçons percevant 38 % de plus que les filles (à cause notamment du temps partiel qui concerne 38 % d'entre elles). Parmi les générations ayant terminé leurs études depuis plus de dix ans, c'est chez les diplômés du supérieur long que les hommes perçoivent des salaires nettement supérieurs à ceux des femmes (+ 42 %).

Tous âges confondus, les femmes travaillent plus souvent que les hommes à temps partiel. Si l'on ne tient compte que des emplois à temps plein, le salaire des hommes reste supérieur de 14 % à celui des femmes, celles-ci occupant souvent des emplois moins qualifiés. Dans les nouvelles générations, les femmes sont plus diplômées que leurs homologues masculins mais à niveau de formation identique des écarts persistent en faveur des jeunes hommes. Ces écarts sont notamment liés au choix par les filles de certaines spécialités peu rémunératrices, comme le secrétariat, la communication ou les lettres et sciences humaines.

Depuis 1990, les salaires médians en euros constants tous temps de travail confondus progressent peu à niveau de formation donné. Toutefois, le niveau de formation a nettement augmenté parmi les sortants de formation initiale, ce qui a bénéficié aux jeunes générations en termes de salaires. En euros constants, le salaire médian des jeunes sortis depuis un à quatre ans de formation initiale s'est accru de 19 % entre 1990 et 2010. Celui des générations ayant terminé leurs études depuis 11 ans ou plus n'a augmenté que de 10 %. ■

Définitions

Salaire net médian : salaire tel que la moitié des actifs ayant un emploi gagne moins et que l'autre moitié gagne plus ; il s'agit ici du salaire mensuel net toutes primes comprises.

Pour en savoir plus

- « Femmes et hommes en début de carrière : les femmes commencent à tirer profit de leur réussite scolaire », *Insee Première* n° 1284, février 2010.
- « Le domaine d'études est déterminant pour les débuts de carrière », *Insee Première* n° 1313, octobre 2010.

Salaires 2.7

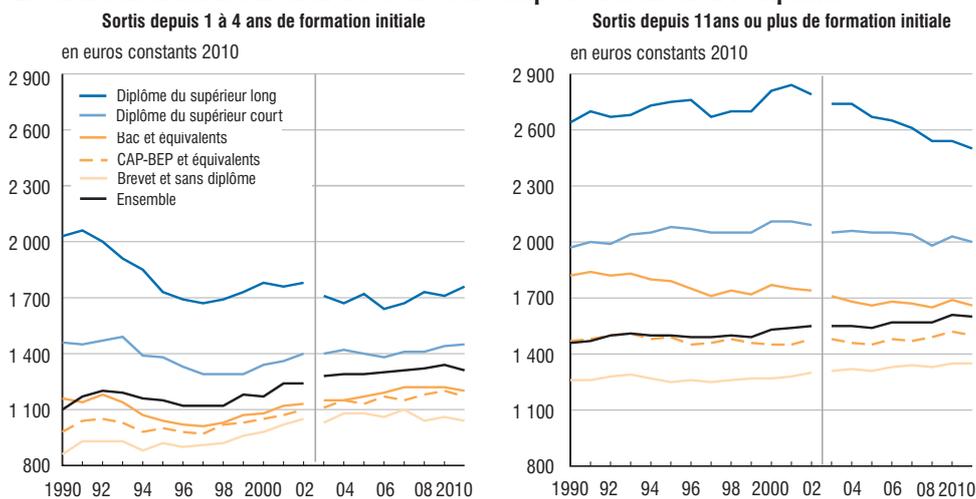
1. Salaire mensuel net médian selon le diplôme, le sexe et la durée depuis la sortie de formation initiale

en euros

Actifs ayant un emploi en 2010	Diplôme du supérieur long	Diplôme du supérieur court	Bac et équivalents	CAP-BEP et équivalents	Brevet, CEP et sans diplôme	Ensemble
TOUS TEMPS DE TRAVAIL (temps complet et temps partiel)						
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale						
Hommes	2 000	1 500	1 300	1 200	1 100	1 380
Femmes	1 600	1 400	1 100	1 080	800	1 270
Écart de salaire Homme/Femme (en %)	25,0	7,1	18,2	11,1	37,5	8,7
Ensemble	1 760	1 450	1 200	1 170	1 040	1 310
Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale						
Hommes	2 170	1 730	1 520	1 400	1 300	1 600
Femmes	1 800	1 510	1 270	1 110	1 070	1 420
Écart de salaire Homme/Femme (en %)	20,6	14,6	19,7	26,1	21,5	12,7
Ensemble	1 980	1 600	1 400	1 300	1 220	1 500
Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale						
Hommes	3 030	2 250	1 900	1 650	1 540	1 810
Femmes	2 130	1 840	1 490	1 280	1 150	1 410
Écart de salaire Homme/Femme (en %)	42,3	22,3	27,5	28,9	33,9	28,4
Ensemble	2 500	2 000	1 660	1 500	1 350	1 600
À TEMPS COMPLET						
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale						
Hommes	2 010	1 500	1 310	1 220	1 180	1 410
Femmes	1 700	1 460	1 200	1 170	1 100	1 400
Écart de salaire Homme/Femme (en %)	18,2	2,7	9,2	4,3	7,3	0,7
Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale						
Hommes	2 200	1 730	1 550	1 400	1 350	1 620
Femmes	1 900	1 580	1 340	1 250	1 200	1 520
Écart de salaire Homme/Femme (en %)	15,8	9,5	15,7	12,0	12,5	6,6
Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale						
Hommes	3 130	2 300	1 960	1 690	1 600	1 850
Femmes	2 300	2 000	1 630	1 400	1 320	1 600
Écart de salaire Homme/Femme (en %)	36,1	15,0	20,2	20,7	21,2	15,6

Champ : France métropolitaine.
Source : Insee, enquête Emploi.

2. Salaire mensuel net médian des actifs tous temps de travail selon le diplôme



Champ : France métropolitaine.

Lecture : en 2010, le salaire net médian des salariés sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans et diplômés de l'enseignement supérieur long s'élève à 1 760 euros.

Note : suite à la mise en place de l'enquête Emploi en continu, il y a une rupture de série à partir de 2003.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

2.8 Secteurs d'activité économique

Les **secteurs** du commerce, de l'informatique, de l'hébergement-restauration et des activités scientifiques et techniques recrutent traditionnellement une forte proportion de jeunes. L'industrie et l'administration publique font une place plus réduite aux débutants. Les recrutements dans les activités scientifiques et techniques et l'informatique profitent particulièrement aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur long. De fait, l'ingénierie, les études techniques et les conseils juridiques constituent des activités pointues bien adaptées au profil de ces jeunes diplômés ; le quart d'entre eux travaille dans les activités scientifiques et techniques ou l'informatique en 2010, alors que toutes générations et toutes formations confondues, ce secteur ne représente que 6 % des **emplois**. Malgré la baisse des recrutements, les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur long depuis un à quatre ans accèdent encore en nombre aux emplois de l'enseignement (17 %), notamment à l'issue de l'université. Après une formation supérieure courte, un quart des jeunes (27 %) travaille dans le secteur de la santé humaine ou l'action sociale. Les diplômés du supérieur court visant la santé et l'action sociale sont nombreux (école d'infirmières, kinésithérapeutes, assistantes sociales...). À l'issue du baccalauréat, seuls les emplois du commerce sont nettement surreprésentés (23 %). Les jeunes titulaires d'un CAP, d'un BEP ou peu diplômés sont plus souvent que les autres recrutés dans le commerce, la construction, l'hébergement et la restauration. Ces secteurs comptent de nombreux emplois peu qualifiés

qui permettent aux jeunes d'exercer une première activité professionnelle.

À l'issue de la **formation initiale**, une partie des recrutements se font *via* des missions d'intérim (voir *fiche 2.4*). Tous secteurs d'activité confondus, 5 % des emplois occupés par les jeunes en 2010 sont des missions d'intérim. Cette proportion atteint même 10 % parmi les jeunes peu diplômés.

Entre 2003 et 2010, l'agriculture et l'industrie connaissent une baisse de leurs effectifs. En termes d'évolution du nombre d'emplois occupés par la population sortie depuis un an ou plus de formation initiale, la construction (+ 15 %), le commerce (+ 4 %) et les services (+ 10 %) sont plus dynamiques.

Les trajectoires des jeunes sortant de formation initiale reflètent aussi ces changements. En 2010, les diplômés de l'enseignement supérieur sortis depuis un à quatre ans de formation initiale travaillent un peu plus souvent dans les services qu'en 2003. Les débutants titulaires d'un baccalauréat, d'un BEP ou d'un CAP trouvent plus souvent que par le passé un emploi dans la construction, le commerce et le secteur « éducation, santé-social, administration publique ». Les débutants peu diplômés sont quant à eux plus souvent que par le passé recrutés dans les services. En revanche, l'industrie recrute de moins en moins de jeunes, et ceci, quel que soit leur niveau de formation initiale : 16 % des débutants sur le marché du travail travaillaient dans ce secteur en 2003 contre seulement 12 % en 2010. Cette baisse affecte aussi les générations plus anciennes sur le marché du travail. ■

Définitions

Secteurs d'activité économique : c'est le niveau en 38 postes de la nomenclature agrégée issue de la Naf révision 2, qui est utilisé pour détailler certains secteurs du tertiaire. Les intérimaires sont classés dans le secteur utilisateur.

Emploi : actifs occupés au sens du BIT.

Sortie de formation initiale : première interruption de plus d'un an du parcours d'études amorcé à l'école élémentaire.

Pour en savoir plus

- Bilan Formation-Emploi sur le site insee.fr

Secteurs d'activité économique 2.8

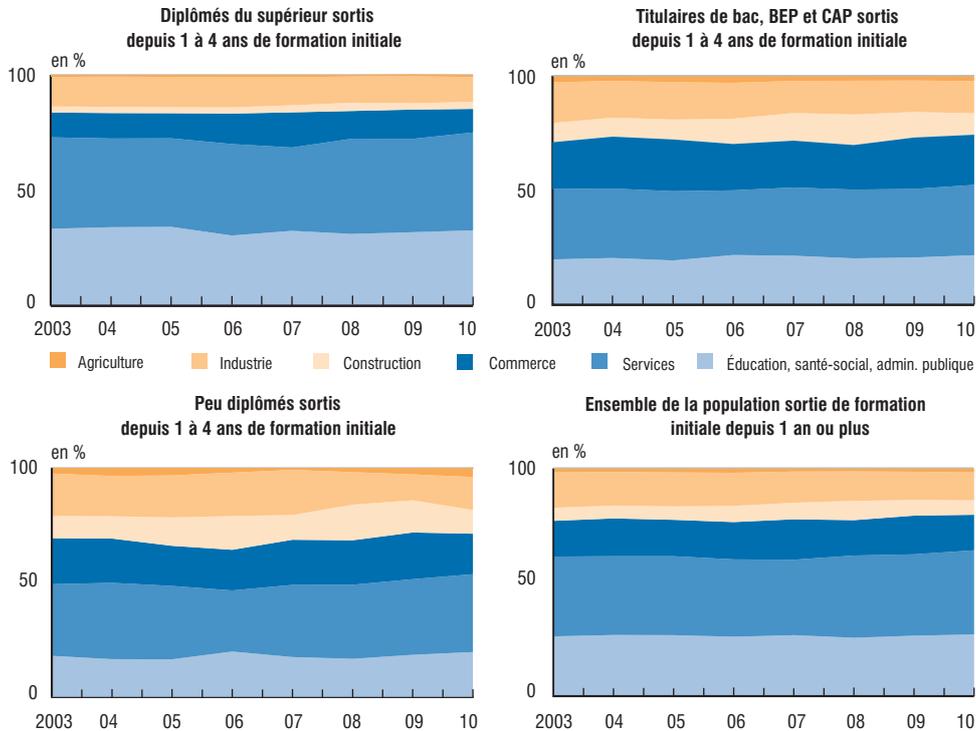
1. Actifs ayant un emploi selon le secteur d'activité, le diplôme et la durée depuis la sortie de formation initiale

Situation en 2010	en %					Ensemble
	Diplôme du supérieur long	Diplôme du supérieur court	Bac et équivalents	CAP-BEP et équivalents	Brevet, CEP et sans diplôme	
Actifs sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale						
Agriculture	0	2	3	2	4	2
Industrie	11	11	14	14	15	12
Construction	2	5	6	15	10	6
Tertiaire	87	82	78	68	71	80
dont : commerce, réparations	7	16	23	19	18	16
activités scientifiques et techniques, informatique	25	7	3	1	3	11
hébergement et restauration	2	4	8	10	12	6
enseignement	17	3	3	3	1	7
santé humaine, action sociale	8	27	11	13	10	13
administration publique	7	5	7	6	9	7
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Ensemble des actifs sortis de formation initiale depuis 1 an ou plus						
Agriculture	1	2	3	4	4	3
Industrie	11	13	14	19	16	15
Construction	2	4	6	12	10	7
Tertiaire	87	80	78	65	71	75
dont : commerce, réparations	7	13	16	15	13	13
activités scientifiques et techniques, informatique	17	9	5	2	2	6
hébergement et restauration	2	2	4	5	5	4
enseignement	21	6	5	3	3	7
santé humaine, action sociale	9	22	11	13	13	13
administration publique	10	9	13	9	10	10
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Emploi.

2. Répartition des actifs ayant un emploi selon le secteur d'activité de 2003 à 2010



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi, données rééchantillonnées entre 2003 et 2007.

2.9 Premiers pas après la sortie de l'école

Les premiers pas sur le marché du travail sont un moment crucial pour les jeunes qui sortent du système éducatif. Les situations d'entrée dans la vie active sont très contrastées en 2007 mais, au cours des 3 années suivantes, la part des emplois à durée indéterminée (EDI) augmente nettement.

La majorité des jeunes sortis de formation initiale en 2007 ont rapidement accédé à l'emploi : à l'automne 2007, 66 % d'entre eux travaillent. Ils sont toutefois nombreux à connaître des emplois peu stables : 46 % occupent un emploi temporaire contre 20 % un EDI. En outre, 20 % des jeunes sont **chômeurs**, 8 % en inactivité et 6 % dans une autre situation (fin d'études initiales, reprise d'études ou formation hors emploi). Durant la première année du parcours d'insertion, la part des jeunes en emploi croît fortement tandis que le chômage diminue. À la rentrée 2008, les premières reprises d'études apparaissent. Par la suite, la part globale des jeunes en emploi évolue peu et le chômage se stabilise alors qu'il baissait encore dans la génération sortie en 2004.

Plus les jeunes sont diplômés, plus ils accèdent rapidement à l'emploi. Les non-diplômés connaissent une insertion plus difficile. La part des non-diplômés en emploi est faible : elle concerne moins de la moitié d'entre eux à l'automne 2007 et atteint 47 % en avril 2010. Un non-diplômé sur cinq occupe un EDI à cette date, tandis que 27 % d'entre eux ont un contrat temporaire. Ils sont particulièrement exposés au chômage : 36 % sont dans cette situation à l'automne 2007 et presque autant en avril 2010 (34 %), évolution liée à la crise économique de 2008-2009. Dans la génération précédente sortie en 2004, la part de chômeurs baissait chez les non-diplômés, passant de 39 % à 27 % aux cours des trois années observées.

Les diplômés du secondaire, qui finissent leurs études plus âgés que les non-diplômés, s'insèrent mieux. Ils ont en général accédé plus rapidement à leur premier emploi et les deux tiers travaillent à l'automne 2007, avec une prépondérance des emplois à durée déterminée (EDD). Mais 20 % d'entre eux sont au chômage à l'automne 2007 et encore 16 % en avril 2010. Ainsi, en fin de période, la proportion des jeunes diplômés du secondaire qui travaillent n'a guère évolué, mais ils sont en majorité en EDI. Les hommes se distinguent ici des femmes : ils sont nettement plus nombreux à occuper un EDI alors que les femmes se répartissent à parts presque égales entre EDI et EDD.

Les conditions d'insertion sont plus favorables pour les diplômés du supérieur, plus âgés à la fin de leurs études. À l'automne 2007, 77 % occupent déjà un emploi et 14 % sont au chômage. La part des diplômés du supérieur en EDI, qui s'élève initialement à 38 %, progresse ensuite très fortement pour atteindre 77 % au printemps 2010. À cette date, le chômage ne touche que 9 % des diplômés de l'enseignement supérieur, proportion presque deux fois moins élevée que celle des diplômés de l'enseignement secondaire. L'inactivité et les reprises d'études concernent aussi deux fois moins souvent les diplômés du supérieur que l'ensemble de la génération.

Parmi l'ensemble de la génération 2007, les reprises d'études sont assez fréquentes. Elles le sont en particulier chez les jeunes femmes n'ayant pas atteint l'enseignement supérieur, puisqu'en avril 2010, plus de 13 % ont repris des études. Plus rarement, des périodes d'inactivité surviennent durant ces trois années et concernent essentiellement les femmes. En avril 2010, 5 % d'entre elles se sont retirées du marché du travail. ■

Définitions

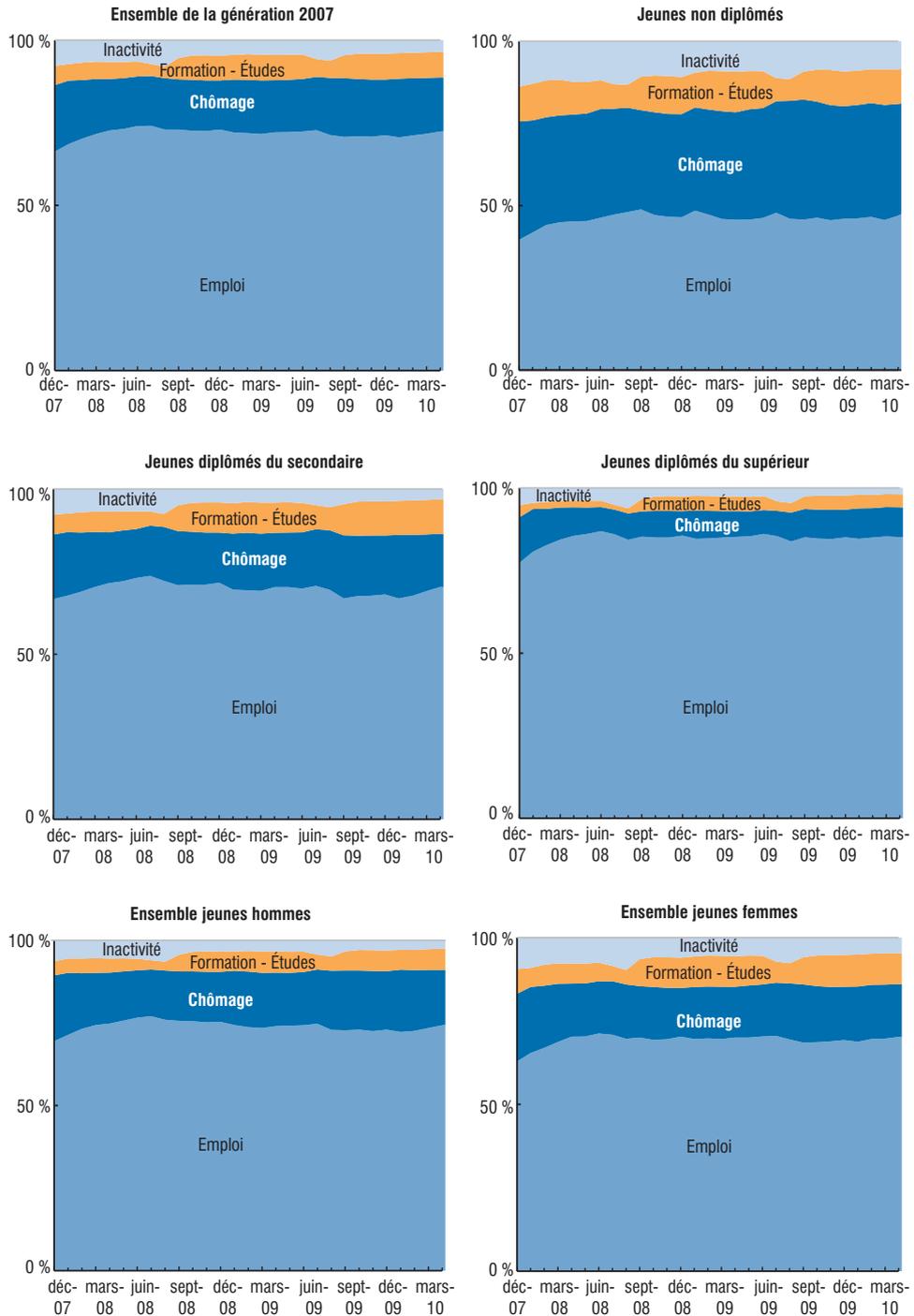
Part de chômeurs : proportion de personnes sans emploi et déclarant en rechercher un, parmi l'ensemble de la génération, y compris les inactifs. Il ne s'agit donc pas du concept de chômage au sens du BIT (voir *annexe Glossaire*).

Pour en savoir plus

- « Quand l'école est finie ... premiers pas dans la vie active de la Génération 2007 », Céreq, à paraître.

Premiers pas après la sortie de l'école 2.9

1. Situation des jeunes sur le marché de travail mois par mois depuis leur sortie de formation initiale en 2007



Champ : France métropolitaine.
 Source : Céreq, Enquête 2010 auprès de la « Génération 2007 ».

2.10 Mobilités et situations

Parmi les jeunes sortis en 2007 de formation initiale (génération 2007), 8 % n'ont eu aucun emploi pendant trois ans, parce qu'ils étaient au chômage, inactifs ou en reprise d'études. Chez les jeunes ayant eu un emploi, la mobilité professionnelle est polarisée autour de deux situations extrêmes : 41 % n'ont jamais changé d'employeur au cours de leurs trois premières années de vie active mais 28 % ont connu au moins deux changements d'employeur. La mobilité a légèrement augmenté par rapport à la génération sortie en 2004, parmi laquelle les jeunes avaient eu plus souvent un seul employeur (44 %). Les jeunes diplômés d'un bac+2 de la filière Santé-social et des écoles d'ingénieurs sont ceux qui changent le moins souvent d'employeur. À l'opposé, les bacheliers technologiques ou professionnels des filières tertiaires, les diplômés de niveau bac+2 (BTS-DUT), hors filière Santé-social, et les titulaires de licences scientifiques connaissent plus fréquemment que les autres des employeurs multiples.

Par ailleurs, 52 % des jeunes de la génération 2007 ont été confrontés au **chômage** durant un mois ou plus au cours de leurs trois premières années de vie active, soit sensiblement la même proportion que dans la génération 2004. 20 % ont passé au total plus d'un an au chômage. Ces proportions varient fortement avec le niveau de diplôme, même si les jeunes les plus diplômés peuvent connaître des épisodes de chômage. Ainsi, 9 % des jeunes titulaires d'un master 2 ont cumulé plus d'un an de chômage au fil de leurs trois premières années de vie active, tandis que cette situation concerne plus de quatre jeunes sur dix parmi ceux qui n'ont pas de diplôme.

Trois ans après être sortis du système éducatif, 88 % des jeunes de la génération 2007 sont présents sur le marché du travail.

Parmi les actifs, 81 % des jeunes travaillent et 19 % recherchent un emploi. Seuls 14 % étaient dans cette situation parmi la génération sortie en 2004. Cette hausse du chômage est certainement liée à la dégradation de la conjoncture intervenue en 2008-2009. Avoir un travail s'avère donc une affaire délicate pour la génération 2007, surtout pour les jeunes dépourvus de diplôme. Dans une moindre mesure, ces difficultés concernent également les titulaires de CAP et BEP, de baccalauréats technologiques ou professionnels tertiaires et les bacheliers généraux ayant échoué dans l'enseignement supérieur.

Trois ans après leur sortie du système éducatif, 8 % des jeunes ont repris leurs études ou suivent une formation. Il s'agit notamment de jeunes qui avaient interrompu leur cursus en 2007 sans diplôme ou bien de jeunes bacheliers des séries générales ou technologiques tertiaires ayant échoué dans l'enseignement supérieur. Cette situation concerne également plus que la moyenne les diplômés à bac+2 de l'université et d'une licence.

Alors que dans l'ensemble de la population active, le chômage des femmes est traditionnellement plus important que celui des hommes, cet écart n'apparaît pas au sein de la génération 2007, après trois ans de vie active. Trois raisons peuvent expliquer ce résultat. Les femmes de la génération 2007 sont nettement plus diplômées que les hommes : seules 14 % d'entre elles n'ont pas de diplôme contre 21 % des hommes et 48 % sont diplômées de l'enseignement supérieur contre 37 % des hommes. Un certain nombre de femmes diplômées de l'enseignement supérieur bénéficient de conditions d'insertion favorables, notamment à l'issue des formations de la santé ou du social. Enfin, elles se révèlent plus enclines, comme par le passé, à reprendre des études ou à entamer une formation complémentaire. ■

Définitions

Taux de chômage : au sens des enquêtes Génération, ce taux rapporte le nombre de personnes sans emploi et déclarant en rechercher un au nombre total d'actifs. Il n'est pas mesuré au sens du BIT (voir *annexe Glossaire*)

Pour en savoir plus

- « Quand l'école est finie ... premiers pas dans la vie active de la Génération 2007 », Céreq, à paraître.

trois ans après la fin des études 2.10

1. Mobilités et chômage au cours des trois premières années de vie active selon le diplôme et la spécialité

	Mobilités				Effectif de sortants concernés (milliers)	Chômage				Effectif de sortants (milliers)
	Nombre de changements d'employeur depuis la sortie du système éducatif (%)					Nombre de mois passés au chômage ¹ (%)				
	Aucun	Un	Deux ou plus	Total		Moins d'un mois	De 1 à 12 mois	Plus d'1 an	Total	
Non diplômé	43	31	26	100	100	35	23	42	100	133
CAP-BEP-Mention complémentaire (MC)	41	29	30	100	116	37	33	30	100	126
CAP-BEP-MC tertiaire	41	29	30	100	55	32	33	35	100	61
CAP-BEP-MC industriel	42	29	29	100	61	42	33	25	100	65
Bac	36	30	34	100	159	50	36	14	100	170
Bac pro/techno tertiaire (BP-MC-BT)	34	32	34	100	74	41	43	16	100	78
Bac pro/techno industriel (BP-MC-BT)	37	30	33	100	51	56	32	12	100	52
Bac général	42	24	34	100	34	58	29	13	100	40
Bac+2 (y compris Deug)	39	30	31	100	116	56	34	10	100	118
dont Bac+2 santé-social	56	26	18	100	24	82	17	1	100	24
BTS-DUT tertiaire	34	30	36	100	51	45	42	13	100	52
BTS-DUT industriel	35	33	32	100	31	55	32	13	100	32
Licence	41	32	27	100	60	59	33	8	100	62
Professionnelles	47	31	22	100	21	52	39	9	100	22
Lettres, Sciences humaines, gestion, droit	39	32	29	100	28	62	29	9	100	29
Maths, sciences, techniques, santé, staps	33	36	31	100	11	66	31	3	100	11
Master 1	42	30	28	100	24	59	30	11	100	25
Master 2	50	31	19	100	86	52	39	9	100	88
Master 2 Lettres, Sciences humaines, gestion, droit	42	31	27	100	35	47	41	12	100	36
Écoles de commerce bac+5	54	26	20	100	10	52	41	7	100	10
Master 2 maths, sciences, techniques, santé, staps	47	37	16	100	17	54	39	7	100	18
Écoles d'ingénieur	64	28	8	100	24	59	37	4	100	24
Doctorat	47	35	18	100	17	68	23	9	100	17
Ensemble	41	31	28	100	678	48	32	20	100	739

1. Calculé sur l'ensemble des jeunes sortis du système éducatif en 2007.

Champ : France métropolitaine.

Source : Céreq, Enquête 2010 auprès de la « Génération 2007 ».

2. Situation des jeunes trois ans après la fin des études selon le diplôme et la spécialité

	Situation professionnelle (%)					Taux de chômage (%)	Effectif de sortants (milliers)
	Activité		Inactivité	Reprise d'études ou formation	Total		
	Emploi	Chômage					
Non diplômé	48	33	9	10	100	41	133
CAP-BEP-Mention complémentaire (MC)	70	22	3	5	100	24	126
Tertiaire	65	26	4	5	100	28	61
Industriel	74	20	2	4	100	21	65
Bac	70	13	3	14	100	15	170
Bac pro/techno Tertiaire (BP-MC-BT)	70	15	4	11	100	18	78
Bac pro/techno Industriel (BP-MC-BT)	84	10	2	4	100	10	52
Bac général	54	12	4	30	100	18	40
Bac+2 (y compris Deug)	86	9	3	3	100	9	118
dont Bac+2 santé-social	98	1	1	1	100	1	24
BTS-DUT tertiaire	81	13	3	3	100	13	52
BTS-DUT industriel	87	7	2	4	100	8	32
Licence	80	10	2	8	100	11	62
Professionnelles	88	8	2	2	100	8	22
Lettres, Sciences humaines, gestion, droit	73	12	3	12	100	14	29
Maths, sciences, techniques, santé, staps	81	9	1	9	100	10	11
Master 1	84	9	3	4	100	9	25
Master 2	87	9	2	2	100	10	88
Master 2 Lettres, Sciences humaines, gestion, droit	82	12	2	4	100	13	36
Écoles de commerce bac+5	88	11	0	1	100	11	10
Master 2 maths, sciences, techniques, santé, staps	89	9	0	2	100	9	18
Écoles d'ingénieur	94	4	1	1	100	5	24
Doctorat	91	6	2	1	100	7	17
Ensemble	72	16	4	8	100	19	739

Champ : France métropolitaine.

Source : Céreq, Enquête 2010 auprès de la « Génération 2007 ».

2.11 Inégalités d'insertion professionnelle

Les jeunes femmes de la Génération 2007 (sorties de formation initiale en 2007) apparaissent de prime abord dans une situation proche de leurs homologues masculins, trois ans après la sortie de formation initiale. Par exemple, la **part de jeunes en emploi** à durée indéterminée (EDI) est légèrement plus faible chez les jeunes femmes, alors que le taux de chômage est quasiment similaire pour les deux sexes. Toutefois, les jeunes femmes ayant fini leurs études initiales sont moins nombreuses à se porter sur le marché du travail, souffrant peut-être d'un effet d'éviction plus marqué. De plus, quand elles occupent un emploi, leur rémunération est plus faible que celle de leurs homologues masculins. Une partie de cet écart tient au fait qu'elles sont presque deux fois plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel. En considérant uniquement les actifs occupés à temps plein, leur **salaire net médian** reste inférieur de 4 % à celui des hommes.

Les disparités d'insertion professionnelle entre les jeunes hommes et les jeunes femmes sont plus marquées parmi les diplômés de l'enseignement secondaire que parmi ceux de l'enseignement supérieur. Par exemple, trois ans après avoir obtenu leur CAP ou leur BEP, les jeunes femmes ont un **taux de chômage** de 32 %, nettement supérieur à celui de leurs homologues masculins (20 %). Après un baccalauréat professionnel ou technologique, les jeunes femmes sont plus souvent au chômage (18 %) que les jeunes hommes (12 %), mais on observe l'inverse après un baccalauréat d'enseignement général (17 % contre 21 %). À mesure

que le niveau de diplôme s'élève, les écarts de taux de chômage entre les genres s'ameublissent. Parmi les diplômés de l'enseignement supérieur, les jeunes femmes ont des taux de chômage voisins de ceux des jeunes hommes.

Les jeunes femmes qui ont un diplôme de l'enseignement supérieur sont moins souvent contraintes de travailler à temps partiel que celles qui sortent du secondaire. Trois ans après la fin de leur formation, plus de 20 % des jeunes femmes qui ont un CAP, un BEP, un baccalauréat professionnel ou technologique, travaillent à temps partiel alors qu'elles souhaiteraient travailler à temps plein. Seuls 4 à 7 % des jeunes hommes ayant de tels diplômes sont dans cette situation. Parmi les jeunes femmes diplômées de l'enseignement supérieur, 2 % à 10 % sont contraintes de travailler à temps partiel, taux relativement proches de ceux des hommes.

En matière de salaire, les femmes sont en revanche peu protégées par leur niveau de diplôme. Même si l'on ne considère que les emplois à temps plein, les femmes ont des salaires inférieurs à ceux des hommes, quelle que soit leur formation. Trois ans après la fin des études, les jeunes femmes sans diplôme ont un salaire net médian inférieur de 12 % à celui de leurs homologues masculins, pour un emploi à temps plein. Après un CAP ou un BEP, les jeunes femmes gagnent 8 % de moins que les jeunes hommes. Parmi les plus diplômés, les écarts de salaire sont de même ampleur. Les jeunes femmes titulaires d'un master 2 ont un salaire médian inférieur de 9 % à celui des jeunes hommes et l'écart atteint encore 8 % à l'issue d'un doctorat. ■

Définitions

Part de jeunes en emploi : proportion de personnes en emploi, parmi l'ensemble de la génération y compris les inactifs.

Salaires net médian : salaire tel que la moitié des actifs ayant un emploi gagne moins et que l'autre moitié gagne plus. Il s'agit ici du salaire mensuel net toutes primes comprises.

Taux de chômage : au sens des enquêtes Génération, ce taux rapporte le nombre de personnes sans emploi et déclarant en rechercher un, au nombre d'actifs. Il n'est pas mesuré au sens du BIT.

Pour en savoir plus

- « Quand l'école est finie... premiers pas dans la vie active de la Génération 2007 », Céreq, à paraître.

Inégalités d'insertion professionnelle 2.11

1. Inégalités d'insertion professionnelle trois ans après la fin des études selon le sexe

en %

Caractéristiques	Répartition des jeunes	Taux de chômage	Part des jeunes en emploi	Part des jeunes en EDI parmi ceux en emploi	Salaire net médian mensuel ¹ (euros)	Part des jeunes à temps partiel parmi ceux en emploi	Effectif de sortants en 2007 (milliers)
Ensemble	100	19	72	66	1 370	18	739
Hommes	52	18	74	68	1 400	13	385
Femmes	48	19	70	64	1 300	24	354

1. Salaires mensuels nets primes incluses pour des emplois à temps plein et à temps partiel.

Champ : France métropolitaine.

Source : Céreq, Enquête 2010 auprès de la « Génération 2007 ».

2. Inégalités d'insertion professionnelle trois ans après la fin des études selon le diplôme et le sexe

	Taux de chômage			Salaire net médian mensuel ¹			Temps partiel contraint ²			Effectifs de sortants en 2007 (milliers)
	Homme	Femme	Écart	Homme	Femme	Écart	Homme	Femme	Écart	
	(%)	(%)	(points)	(euros)	(euros)	(%)	(%)	(%)	(points)	
Ensemble	18	19	1	1 460	1 400	- 4	5	13	8	739
Non diplômé	39	44	5	1 290	1 130	- 12	10	20	10	133
CAP-BEP-MC	20	32	12	1 300	1 200	- 8	7	27	20	126
Bac généraux	21	17	- 4	1 310	1 220	- 7	7	11	4	40
Bac pro/techno	12	18	6	1 300	1 210	- 7	4	20	16	130
Bac+2 (niveau III)	10	9	- 2	1 500	1 450	- 3	2	7	5	118
Licence - L3	11	11	0	1 600	1 500	- 6	3	10	8	62
Maîtrise, MST, Master 1, ...	10	9	- 1	1 750	1 690	- 3	6	7	1	25
DESS, DEA, Master 2	10	13	3	2 030	1 840	- 9	2	4	2	54
Écoles de commerce et d'ingénieurs	7	6	- 1	2 280	2 200	- 4	0	2	2	34
Doctorat	6	7	1	2 300	2 120	- 8	4	6	2	17

1. Salaires mensuels nets primes incluses pour des emplois à temps plein.

2. Proportion de jeunes qui occupent un emploi à temps partiel alors qu'ils souhaitent travailler à temps plein.

Champ : France métropolitaine.

Source : Céreq, Enquête 2010 auprès de la « Génération 2007 ».

2.12 Région de résidence et emploi des jeunes

Au niveau national et selon le recensement de la population, 21 % des jeunes actifs âgés de 15 à 29 ans sont au **chômage** en 2008 (taux de chômage au sens du recensement). Ce taux varie sensiblement selon la région de résidence. Dans les quatre départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion), près de la moitié des actifs âgés de 15 à 29 ans sont au chômage en 2008. En métropole, le taux de chômage des jeunes est bien inférieur, variant de 17 à 27 %. Il dépasse 22 % dans six régions : Haute-Normandie, Champagne-Ardenne, Picardie, Languedoc-Roussillon, Provence - Alpes - Côte d'Azur et Nord - Pas-de-Calais. Cependant, dans ces six régions de métropole et les DOM, le taux de chômage est également plus élevé pour l'ensemble des actifs ; le chômage n'y est donc pas spécifique aux jeunes, il est le reflet d'une situation globale défavorable en matière d'emploi.

Au niveau national, le taux de chômage des jeunes diplômés du supérieur (11 %) est plus faible que celui des sortants du secondaire (26 %). Dans bien des régions, le taux de chômage des jeunes est corrélé à leur niveau de formation. Ainsi, dans les DOM, où seuls 20 % des jeunes actifs sont diplômés du supérieur, le taux de chômage des jeunes est élevé. La Bretagne, les Pays-de-la-Loire, Rhône-Alpes et l'Île-de-France se situent parmi les cinq premières régions de France pour la part de jeunes diplômés du supérieur et le taux de chômage des jeunes y est inférieur à la moyenne nationale. Deux régions font exception concernant le lien entre niveau de diplôme et chômage des 15-29 ans : Nord - Pas-de-Calais et Provence-Alpes - Côte d'Azur se classent parmi les

11 premières régions de France pour la proportion de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur ; pourtant, elles font partie des régions les plus touchées par le chômage des jeunes. Le taux de chômage global est important dans ces régions et les jeunes, même diplômés, ne parviennent pas toujours à tirer leur épingle du jeu.

Le chômage des jeunes sortant de l'enseignement secondaire se répartit sur le territoire de manière semblable à celui de l'ensemble des actifs. La répartition géographique du chômage des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur est un peu différente. Dans les DOM, les jeunes diplômés ont un taux de chômage nettement supérieur à la moyenne nationale en Guadeloupe (22 %), Martinique (20 %) et Réunion (17 %) mais pas en Guyane (8 %). Dans ce département, seuls 16 % des jeunes sont diplômés du supérieur. En métropole, c'est en Corse et Languedoc-Roussillon que les diplômés du supérieur peinent le plus à trouver un emploi.

Après leur embauche, les jeunes occupent des emplois diversement qualifiés selon la région. En Corse, seuls 25 % des jeunes occupent une profession intermédiaire (PI) ou un poste de cadre contre 37 % au niveau national. Dans les DOM, si les jeunes sont souvent au chômage, ceux qui travaillent ont des emplois presque aussi qualifiés qu'en métropole, notamment en Martinique et en Guyane. En métropole, l'Île-de-France se distingue : les jeunes y sont mieux formés qu'ailleurs (45 % de diplômés du supérieur) et ont des emplois nettement plus qualifiés (51 % de cadres et professions intermédiaires). Cette région compte de nombreux emplois de cadres. ■

Définitions

Chômage : les chômeurs au sens du recensement sont les personnes qui se sont déclarées au chômage lors du recensement sans avoir déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ainsi que les personnes qui ne se sont déclarées ni en emploi, ni au chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi. Il ne s'agit pas du chômage au sens du BIT. En France, le taux de chômage au sens du recensement atteint 11,6 % en 2008 alors que le taux de chômage au sens du BIT se situe à 7,9 % au 4^e trimestre 2007 et 7,5 % au 1^{er} trimestre 2008.

Pour en savoir plus

- « Formation et emploi des jeunes dans les régions françaises », *Insee Première* n° 1219, janvier 2009.

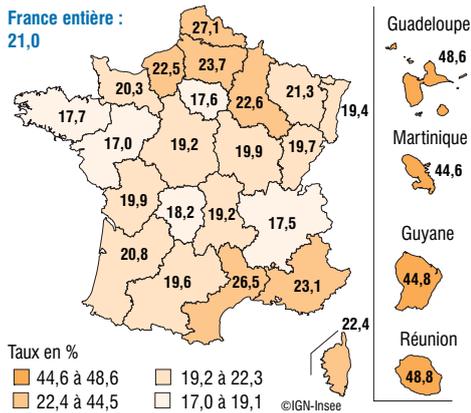
Région de résidence et emploi des jeunes 2.12

1. Taux de chômage au sens du recensement en 2008 selon la région de résidence et le niveau de formation

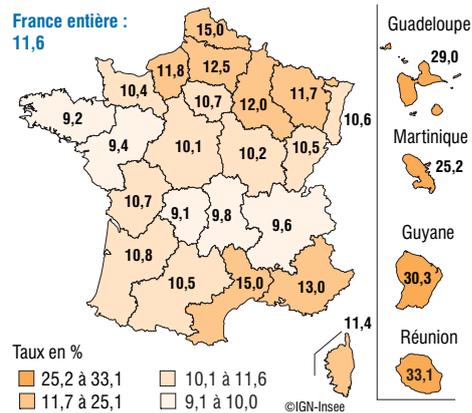
	Sortants du secondaire	Diplômés de l'enseignement supérieur	Ensemble des 15-29 ans		Sortants du secondaire	Diplômés de l'enseignement supérieur	Ensemble des 15-29 ans
Alsace	24,3	9,2	19,4	Limousin	22,0	10,0	18,2
Aquitaine	24,6	12,4	20,8	Lorraine	26,4	9,9	21,3
Auvergne	23,3	10,5	19,2	Midi-Pyrénées	24,3	11,6	19,6
Basse-Normandie	24,0	10,4	20,3	Nord - Pas-de-Calais	34,2	11,6	27,1
Bourgogne	23,9	9,8	19,9	Pays de la Loire	20,5	10,0	17,0
Bretagne	20,6	12,0	17,7	Picardie	28,9	10,0	23,7
Centre	23,3	9,6	19,2	Poitou-Charentes	23,7	10,8	19,9
Champagne-Ardenne	27,4	10,1	22,6	Provence - Alpes - Côte d'Azur	27,6	13,0	23,1
Corse	24,7	15,3	22,4	Rhône-Alpes	21,8	10,1	17,5
Franche-Comté	24,1	9,8	19,7	Guadeloupe	55,4	22,0	48,6
Haute-Normandie	27,3	10,5	22,5	Guyane	51,9	8,2	44,8
Île-de-France	24,4	9,4	17,6	Martinique	51,7	19,5	44,6
Languedoc-Roussillon	31,5	14,8	26,5	Réunion	55,2	17,2	48,3
			Total		26,3	10,7	21,0

Source : Insee, Recensement de la population 2008, exploitation complémentaire.

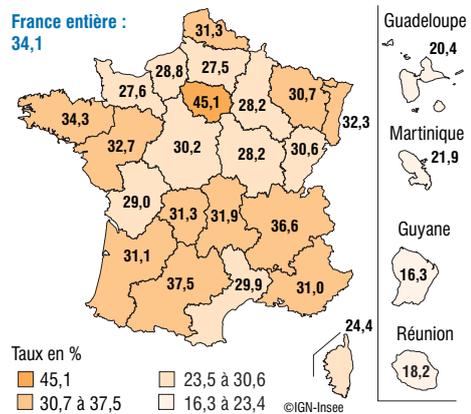
2. Taux de chômage des 15-29 ans au sens du recensement



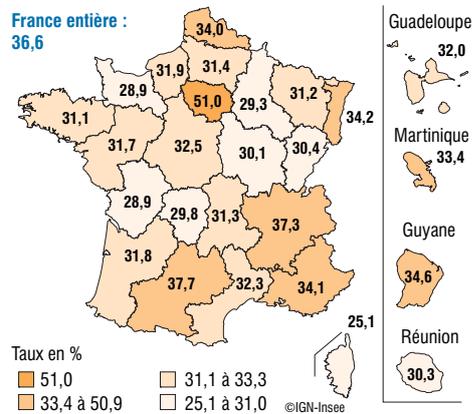
3. Taux de chômage des 15 ans ou plus au sens du recensement



4. Part des diplômés du supérieur parmi les actifs âgés de 15 à 29 ans



5. Part des cadres et des PI parmi les actifs occupés âgés de 15 à 29 ans



Source : Insee, Recensement de la population 2008, exploitation complémentaire.